

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant KARINE CHENARD	Numéro de permis 2015241	Date d'inspection Le 04 février 2020	
Nom de l'établissement Garderie Les P'tits Acadiens		Numéro de téléphone (506) 727-1819	
Adresse 38 rue Portage Caraquet NB E1W 1A8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : b) les éducateurs doivent avoir réussi le cours d'Introduction en éducation à la petite enfance ou être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance.	11(b)	29 mai 2020	
Commentaires :			
48(5) Si plus d'un enfant en bas âge nourri au biberon est bénéficiaire de services dans un établissement agréé, l'exploitant veille à ce que chaque biberon : a) porte une étiquette indiquant le nom de l'enfant; b) ne soit utilisé que par l'enfant auquel il est destiné.	48(5)	04 févr. 2020	05 févr. 2020
Commentaires : Demander aux éducatrices d'identifier en tout temps les biberons			

Commentaires généraux
<p>Lors de ma surveillance le ratio est respecté.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le menu est changer et les parents sont avisé. - Les dossiers du personnel sont complet et discussion avec l'exploitant pour les nouveau DS. - Discussion avec les éducatrices afin que les biberons soient en tout temps identifiés. <p>Les éducatrices n'ont pas encore fini leur formation du curriculum éducatif mais inscrit. De plus deux éducatrices on débuter leur cours du collège.</p>

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 04 février 2020

Date

original signé par
Marc Chenard

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 04 février 2020

Date